

BESOINS DE FINANCEMENTS ADDITIONNELS DU SECTEUR SOCIAL DANS LE DPES 2011/2015 DU MFOPPE (En millions de F.CFA)

Objectifs stratégiques (OS)	Actions prioritaires	Projets et programmes	Etat -BCI	Etat budget de fonctionnement	PTF	PTIP (BCI+Fonctionnement+PTF)	GAP	Montant DPES = PTIP+ GAP
1 : Promouvoir le travail décent	Renforcement institutionnel	Programme de réhabilitation des services déconcentrés du MFOPPE	1 301	0	0	1 301	1 301	
		Construction et équipement de CEDAF	1 351	0	0	1 351	1 351	
	Amélioration des prestations	Renforcement des capacités d'intervention de la CSA	1 000	138	390	1 528	1 528	
	Amélioration de la santé et de la sécurité au travail	Programme d'installation d'équipements d'allègement des travaux de la femme rurale	1 920	0	0	1 920	1 920	
2 : Elargir le champ de la couverture sociale	Mise en place de nouvelles branches de sécurité sociale							
	Extension des systèmes formels de protection sociale à l'ensemble des travailleurs							
3 : Etendre la protection sociale au secteur informel, rural et aux groupes vulnérables	Extension de la couverture maladie							
	Pérennisation et extension des politiques de gratuité							
	Mise en place de mécanismes de protection sociale pour les groupes vulnérables							

Objectifs stratégiques (OS)	Actions prioritaires	Projets et programmes	Etat -BCI	Etat budget de fonctionnement	PTF	PTIP (BCI+Fonctionnement+PTF)	GAP	Montant DPES = PTIP+ GAP
4 : Promouvoir le droit des femmes et de la petite fille vulnérables	Harmonisation des mécanismes de protection des femmes et de la petite fille avec les instruments internationaux	Etude sur les déterminants socio-culturels et économiques de l'infanticide au Sénégal	60		0	60	60	
	Mise en place d'un dispositif d'information et de suivi évaluation							
	Renforcement du dispositif juridique de protection des femmes et de la petite fille vulnérables	Programme national de mise en place et d'animation du réseau national de jeunes filles du Sénégal	976	280	0	1256	1256	
	Promotion de la participation des femmes vulnérables							
5 : Renforcer la protection sociale et économique des ménages, des femmes et de la petite fille vulnérables	Facilitation de l'accès aux ressources et aux facteurs de production	Appui à la croissance économique et sociale des familles vulnérables	4 800	0	0	4 800	4 800	
		Programme national de la micro entreprise familiale (PMEF)	1 871	0	0	1 871	1 871	
		Programme de vulgarisation et de renforcement des capacités des femmes	960	0	2240	3 200	3 200	
		Parité						

Objectifs stratégiques (OS)	Actions prioritaires	Projets et programmes	Etat -BCI	Etat budget de fonctionnement	PTF	PTIP (BCI+Fonctionnement+PT F)	GAP	Montant DPES = PTIP+ GAP
6 : Renforcer le cadre politique, légal et réglementaire de prévention et de prise en charge des groupes vulnérables	Renforcement du partenariat avec les associations et organismes nationaux et internationaux							
	Harmonisation de la législation nationale avec les instruments juridiques internationaux et régionaux							
	Mise en place d'un dispositif d'information et de suivi évaluation							
7 : Assurer l'accès aux services sociaux de base et de protection aux enfants en situation vulnérable	Développement d'un paquet de services de protection avec des normes et standards minimaux de qualité	Projet d'appui aux groupes sociaux défavorisés (PAGSD)	3 835	0	11 819	15 654	15 654	
	Consolidation et extension des mécanismes de transferts sociaux	Programme de transferts sociaux conditionnels pour l'éducation des enfants	0	0	12 000	12 000	12 000	
8 : Promouvoir la participation et l'autonomie de toutes les personnes handicapées	Mise en application de la loi d'orientation sociale pour la protection et la promotion des personnes handicapées							
	Mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation, de la ratification de la convention internationale des droits des personnes handicapées							

Objectifs stratégiques (OS)	Actions prioritaires	Projets et programmes	Etat -BCI	Etat budget de fonctionnement	PTF	PTIP (BCI+Fonctionnement+PTF)	GAP	Montant DPES = PTIP+ GAP
9 : Reconnaître le statut des personnes âgées	Elaboration d'une déclaration de politique de vieillesse							
	Elaboration d'une loi qui définit les droits et obligations des personnes âgées							
	Identification de la structure chargée de la mise en œuvre de cette loi							
10 : Améliorer les conditions socio-économiques des personnes âgées	Mise en place d'un fonds de soutien							
	Mise en place d'une pension minimum							
11 : Améliorer la prise en charge médicales des personnes âgées	Mise en place d'un minimum vieillesse							
	Amélioration du dispositif de prise en charge médicale (plan SESAMIE), réforme de la loi 7550 et des statuts de l'IPRES pour doter d'une personnalité juridique et statutaire la protection sanitaire et socio économique des retraités du secteur privé							
	Mise en place d'un système durable de gratuité des soins Coordination et cohérence des actions des systèmes médicaux							

Gap total pour les dix (10) nouveaux projets et programmes proposés : 44 941 000 000 F.CFA à programmer entre 2012 et 2015
Il s'agit de nouveaux projets et programmes. Pour ceux comportant des actions prioritaires et ceux proposés pour les actions prioritaires ne disposant pas de projets et programmes dans la version actuelle du DPES, tous les chiffres devraient figurer dans la colonne gap. Cependant, le MIFOPPE suggère une répartition de ces gaps entre le BCI, le budget de fonctionnement et les PTF.